Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 14 mai 2021

L'Inpi et la Région Sud ensemble pour l'innovation



L'Institut national de la propriété industrielle et la région Provence-Alpes-Côte d'azur renouvellent leur collaboration pour une durée de trois ans. Objectif ? Soutenir et protéger l'innovation par la formation des entrepreneurs et chercheurs.

L'innovation représente la base de l'engagement de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), qui délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) et accompagne les innovateurs dans leur stratégie de protection et de défense des droits de propriété industrielle. La Région Sud affiche la protection de la propriété intellectuelle comme l'un des objectifs majeurs de sa politique de soutien à la recherche et au développement économique. Un objectif qui doit « être gage de croissance et de créations d'emplois. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 14 mai 2021

67 entreprises accompagnées

L'Inpi et la Région Sud ont travaillé conjointement lors d'un premier partenariat 2018-2020 pour aider les acteurs régionaux privés et publics à rentabiliser les résultats de leur recherche, leur assurant ainsi un avantage compétitif stratégique. En 3 ans, 67 entreprises ont ainsi été soutenues pour sécuriser leurs relations partenariales techniques ou commerciales dans le cadre d'un projet innovant. 88 entreprises ont été aidées pour protéger leurs actifs par un titre de propriété industrielle en France et à l'international.

En 2021, l'Inpi et la Région Sud renouvellent le partenariat, notamment dans le domaine de la transition numérique, écologique et énergétique ainsi que sur les secteurs d'excellence de la Région Sud. Le but étant que les entreprises régionales intègrent mieux la propriété intellectuelle dans leur stratégie de développement pour rester parmi les leaders dans leur domaine, valoriser leur excellence mais aussi lever des fonds et nouer des partenariats.

Soutien financier et promotionnel

Concrètement, la convention prévoit un soutien financier de la Région aux dispositifs déployés par l'Inpi, pour minimiser le coût restant pour les bénéficiaires (prise en charge à hauteur de 75 % du coût entreprise). Les deux acteurs misent également sur des actions de communication autour de la propriété intellectuelle. La première action commune aurait lieu à l'occasion du salon Viva technology, au mois de juin, sous la forme d'une table ronde réunissant start-up, Région et Inpi.

Comment l'Inpi intervient ?

Pour favoriser le recours à la propriété industrielle comme levier de compétitivité des entreprises, l'Inpi a mis en place une politique de soutien baptisée 'Coaching Inpi'. Cet accompagnement repose notamment sur le prédiagnostic (état des lieux et recommandations personnalisées) ; le programme start-up (intégrer la propriété intellectuelle en tant que force pour ses levées de fonds) ou le 'Pass PI'(soutien financier). Le programme 'Alliance PI' (Propriété intellectuelle) vise quant à lui à maitriser les enjeux de propriété intellectuelle et les transferts de technologie public-privé. Enfin, la cartographie des inventions brevetées permet aux entreprises d'analyser leur environnement technologique et concurrentiel mondial pour orienter leur stratégie d'innovation.

Quelques exemples

Plusieurs exemples de l'action croisée Inpi/Région illustrent cette collaboration. La société Hysilabs, start-up dans le domaine du transport de l'hydrogène, a bénéficié d'une cartographie lui permettant de visualiser le positionnement distinctif de sa technologie dans son environnement concurrentiel. Cette représentation cartographique a pu alors être valorisée auprès des investisseurs. L'entreprise Richel group, fabricant de serres agricoles depuis plus de 50 ans, a suivi le cursus de perfectionnement à la propriété intellectuelle avec la 'Master class PI' et a ainsi intégré de manière plus systématique la PI dans son activité d'innovation. Enfin, la Région et l'Inpi ont pu travailler conjointement sur les salons

Ecrit par Linda Mansouri le 14 mai 2021

régionaux (le salon des entrepreneurs, le salon Innovative City) et proposer plusieurs conférences sur la PI à près d'une soixantaine d'entreprises.

L.M

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !